

**Arrêté temporaire n°ST26/283
Portant réglementation du stationnement**

RUE DE MAQUETRA

Madame le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment l'article R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'autorisation de voirie n°ST26/283AV,

VU l'arrêté notifié le 22 mars 2026 portant délégation de signature au 7ème Conseiller Municipal Délégué,

VU la demande en date du 01/06/2026 émise par VIGNERON Mathieu demeurant 7 rue Bernard Gros Prolongée 62200 BOULOGNE SUR MER représentée par Monsieur VIGNERON aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement,

CONSIDÉRANT que des travaux Démontage du haut de cheminée sur l'arrière de la maison rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 15/06/2026 au 30/06/2026 RUE DE MAQUETRA,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 15/06/2026 et jusqu'au 30/06/2026, le stationnement des véhicules est interdit du 24 au 26 RUE DE MAQUETRA. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2

Le présent arrêté devra être affiché sur le site pendant toute la durée du chantier.

Article 3

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les Services Techniques.

Article 4

Monsieur le Directeur des Services Techniques, Madame la Directrice Générale des Services, Madame le Maire et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Martin-Boulogne, le 01 juin 2026

Pour le Maire,

Conseiller municipal délégué à la voirie et propreté urbaine

Philippe NEYRAT



DIFFUSION:

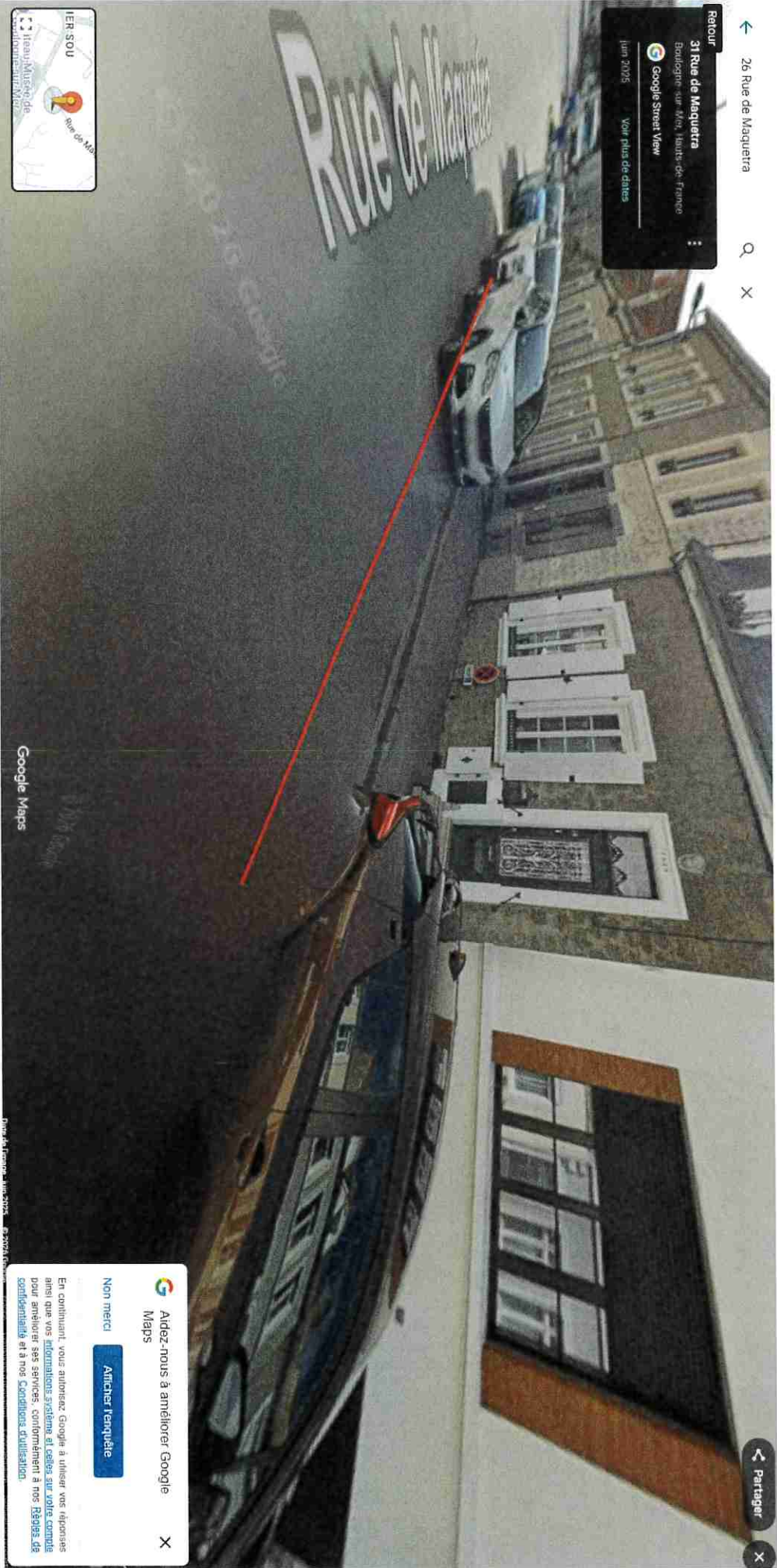
- VIGNERON Mathieu
- la Police Municipale

ANNEXES:

Plan

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



← 26 Rue de Maquerra



↶ Partager



Retour

31 Rue de Maquerra

Boulogne-sur-Mer, Hauts-de-France

Google Street View

Jun 2015

[Voir plus de dates](#)

HER SOU

Herbe/Musee de

Rue de Ma

Google Maps

Aidez-nous à améliorer Google Maps

Non merci

[Ajouter l'enquête](#)

En continuant, vous autorisez Google à utiliser vos réponses ainsi que vos informations système et celles sur votre compte pour améliorer ses services, conformément à nos Règles de confidentialité et à nos Conditions d'utilisation.

